

# Nouveaux investissements d'Eni dans des sables bitumineux et d'huile de palme dans le bassin du Congo: d'énormes risques environnementaux et sociaux, et aucune amélioration réelle dans l'accès à l'énergie des plus pauvres?



## **Nouveaux investissements d'Eni dans des sables bitumineux et d'huile de palme dans le bassin du Congo: d'énormes risques environnementaux et sociaux, et aucune amélioration réelle dans l'accès à l'énergie des plus pauvres?**

La compagnie pétrolière italienne Eni envisage actuellement un nouvel investissement de plusieurs milliards de dollars dans les sables bitumineux, l'huile de palme pour l'alimentation et pour les biocarburants et du gaz pour la production de l'électricité dans ce pays d'Afrique centrale, la République du Congo. Ce sera le premier projet des sables bitumineux en Afrique et cet investissement dans les agro-carburants – culture de plantes à l'échelle industrielle pour produire les carburants liquides - sera également l'un des plus grands du continent. Il soulève la question de l'engagement des gouvernements du G8 et des entreprises de l'énergie en matière de lutte contre le changement climatique et de la promotion d'un meilleur accès à l'énergie. Surtout s'ils sont prêts à investir dans des zones écologiquement sensibles comme le bassin du Congo, et dans des pays ne possédant qu'un minimum de réglementation sur les plans social et environnemental.

Les projets de sables bitumineux et des agro-carburants ont été fortement critiqués par la société civile et par les organismes scientifiques pour leurs effets dévastateurs sur les plans sociaux et environnementaux, aux niveaux local et mondial, tels que l'épuisement et la pollution de l'eau, la destruction de la forêt boréale et de l'habitat, et leur contribution évidente à l'emballement du changement climatique. La production d'un baril des sables bitumineux est de 3 à 5 fois plus intensive en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que la production d'un baril de pétrole classique. Alberta au Canada est actuellement le seul endroit au monde où des sables bitumineux sont extraits, et presque toutes les entreprises qui investissent dans l'exploitation des sables bitumineux viennent des pays du G8. Plusieurs organisations de la société civile appellent à un moratoire sur l'investissement nouveau et quelques-unes pour l'arrêt des projets actuels et en élaboration d'exploitation des sables bitumineux.

La République du Congo est située dans le bassin du Congo, la deuxième zone de forêt tropicale plus grande au monde, et qui joue un rôle écologique essentiel en tant que puits de carbone et de bassin hydrographique. Le Congo est aussi l'un des pays les plus pauvres du monde, malgré des décennies d'exploitation pétrolière, avec une histoire de corruption et de conflit, centré sur le secteur pétrolier. Le pays est dépourvu de bonne réglementation de l'environnement et de capacité d'application. Compte tenu de la faiblesse de l'environnement politique et les risques élevés de dommages irréparables aux communautés et à l'environnement occasionnés par les projets de sables bitumineux et de l'huile de palme, que compte faire la compagnie Eni pour évaluer ces risques et les gérer de façon continue?

L'Etat italien détient 30% du capital de la compagnie Eni. Le G8 se réunit actuellement en Italie, où les ministres de l'énergie ont déclaré que "faire face aux problèmes interdépendants des investissements dans l'énergie, l'accès à l'énergie et sa disponibilité, et le défi du changement climatique est essentiel pour l'avenir de nos pays."<sup>1</sup> En accord avec d'autres grands producteurs d'énergie, les pays du G8 ont également promis "une action résolue" pour aider le 25% de la population mondiale qui n'a pas de sécurité en approvisionnement énergétique. Cette pauvreté énergétique est particulièrement frappante en Afrique. À peine un quart de la population du Congo, par exemple, a accès à l'électricité, et 70% vivent sous le seuil de la pauvreté.

Les communautés locales se plaignent depuis longtemps de l'absence de consultation et les mesures prises par les entreprises et le gouvernement pour traiter les questions des impacts de l'exploitation pétrolière sur la santé et sur l'environnement. Les impacts sur la santé de la combustion des gaz sur l'immense champ pétrolifère M'Boundi exploité par Eni, sont particulièrement préoccupants. Le projet d'Eni de transformer ce gaz en électricité représente une étape à encourager, mais il faut aussi garantir aux citoyens du Congo l'accès à l'électricité. Globalement, l'information publique sur les nouveaux investissements d'Eni est minimale. Aucune consultation véritable et efficace n'a eu lieu avec les citoyens congolais, ce qui est en contradiction avec les politiques proclamées de la société en matière d'environnement et des droits de l'homme.

1. Exploitation de sables bitumineux, Alberta au Canada. Source: <http://petropolis-film.com>; Greenpeace Canada ©Greenpeace/Eamon Mac Mahon  
2. Kouilou, Congo, avril de 2009. Cultivation de manioc et arbres fruitiers dans le domaine d'exploration des sables bitumineux.  
3. République du Congo, Source: <http://www.secours-catholique.org>

Compte tenu de ces données inquiétantes, des groupes de la société civile dans les pays du G8 et de l'Afrique estiment qu'Eni devrait:

- Divulguer des informations complètes sur les impacts environnementaux et sociaux de ses activités actuelles et de ses nouveaux investissements au Congo, y compris les niveaux de combustion des gaz sur le champ de M'Boundi, et donner aussi un calendrier détaillé pour les opérations de développement de sables bitumineux et d'huile de palme.
- Mettre en place des mécanismes pour une réelle consultation avec les communautés affectées, conformément à ses propres politiques en matière de droits de l'homme et de l'environnement, et faire en sorte que les communautés locales et les groupes indigènes puissent donner un consentement libre, préalable, et en connaissance des faits avant tout développement.
- S'abstenir de tout développement du projet de sables bitumineux et d'huile de palme jusqu'à ce que les risques potentiels seront évalués, y compris leur impact sur les niveaux d'émission de gaz à effet de serre, et un plan crédible de gestion des risques.

### **Nouveaux investissements d'ENI en République du Congo: Contexte**

Selon le World Energy Outlook de 2008, à moins que les tendances actuelles ne changent, les formes non conventionnelles de carburants, comme les sables bitumineux vont fournir une part croissante de la production mondiale d'énergie (fournissant 11% du total en 2030)<sup>ii</sup>. Plus de la moitié de cette augmentation viendra de sables bitumineux en Alberta au Canada, le seul endroit au monde où ils sont actuellement exploités commercialement, principalement par des compagnies des pays du G8<sup>iii</sup>. Toutefois, la production des sables bitumineux implique d'énormes défis environnementaux<sup>iv</sup>.

La compagnie Eni, est classée parmi les dix premières compagnies d'énergie au monde en termes de performance financière<sup>v</sup>. En Mai 2008, Eni a signé un accord-cadre avec le Congo pour un investissement de 3 milliards de dollars au cours de la période 2008-2012. Les accords couvrent: l'exploration des sables bitumineux, la production d'huile de palme pour l'alimentation et de biocarburant, et la construction d'une centrale à gaz pour la production d'électricité de 350/400 MW<sup>vi</sup>. Cette évolution a marqué une nouvelle phase des opérations de la compagnie Eni au Congo, où la société est présente depuis 1968. Jusqu'en 2007, les opérations d'Eni étaient concentrées en mer, aujourd'hui, elle gère également le vaste champ pétrolière sur terre de M'Boundi. La compagnie est le deuxième plus grand investisseur dans le secteur.

La série d'accords entre Eni et le gouvernement congolais n'a pas été divulguée, et dans le cas des projets des sables bitumineux et de la plantation de palmiers à huile, leur localisation exacte reste incertaine. Les recherches sur le terrain au Congo par les collectivités locales et les groupes de la société civile internationale ont révélé une absence presque totale de la sensibilisation du public sur l'investissement d'Eni, y compris par les communautés potentiellement affectées par l'exploration des sables bitumineux et la centrale d'électricité près de M'Boundi et du centre d'activité pétrolière du pays, Pointe-Noire<sup>vii</sup>.

### **République du Congo: le contexte de gouvernance**

Les militants de la société civile congolaise mènent depuis un certain temps une campagne pour que le pays opère un assainissement des finances publiques et que ses richesses naturelles - les revenus pétroliers sont officiellement estimés à plus de 4,4 milliards de dollars par an – soient consacrées au développement durable et à améliorer la vie des 70% de Congolais qui vivent sous le seuil de pauvreté<sup>viii</sup>. À peine un quart de la population a accès à un approvisionnement stable en électricité<sup>ix</sup>. En 2008 le Congo a été classé dans la tranche basse des 10% des pays de l'Indice de perception de corruption de Transparence Internationale.<sup>x</sup>

En Mars 2006, le pays a obtenu de la communauté internationale, de façon controversée, l'allègement de sa dette et en contrepartie il devait opérer la réforme de la gestion des secteurs des ressources naturelles, et des finances publiques en général. À l'époque, la Banque Mondiale avait mis en évidence "de graves préoccupations quant à la gouvernance et la transparence financière" centrée sur la compagnie pétrolière nationale, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)<sup>xi</sup>.

Selon les informations disponibles, les principaux fonctionnaires du gouvernement ont contracté des emprunts très onéreux avec les banques internationales et les traders de pétrole en hypothéquant la production future de pétrole comme garantie. La vente de pétrole de l'état par des mécanismes opaques "offshore" a été utilisée comme un stratagème pour éviter de rembourser les dettes du pays, mais

également pour cacher de nouveaux prêts aux institutions financières internationales, et pour engranger un avantage personnel pour les hauts fonctionnaires<sup>xii</sup>.

L'exploitation forestière est la deuxième source de revenus pour le Congo, où les forêts couvrent environ 65% du pays<sup>xiii</sup>. Selon Greenpeace: "Le bassin du Congo comprend la deuxième plus grande forêt tropicale du monde et est d'une importance inestimable, non seulement en termes de biodiversité et de ressources pour les populations locales, mais aussi comme un grand réservoir de carbone, ce qui est essentiel pour la protection du climat"<sup>xiv</sup>. La déforestation dans la zone tropicale représente environ 15-20% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde<sup>xv</sup>.

Selon l'observateur indépendant des forêts du Congo, Forests Monitor, les ressources forestières sont gravement menacées par "la croissance rapide des activités d'extraction et l'exploitation industrielle des ressources naturelles – y compris les activités minières, de la détérioration de la qualité de vie des populations locales, et la détérioration de la gouvernance"<sup>xvi</sup>. Le pays est dépourvu de bonne réglementation de l'environnement et de capacité d'application<sup>xvii</sup>.

### **Les impacts actuels de l'exploitation pétrolière**

Il existe une colère généralisée au sujet de l'absence de la consultation des populations par les sociétés pétrolières, y compris Eni, sur leurs activités. Cette colère est mise en évidence par les informations provenant des organisations locales des droits de l'homme Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme et de la Commission Justice et Paix de l'Eglise catholique, de Pointe-Noire, et par des entrevues avec les communautés des alentours de M'Boundi et de Pointe-Noire et ses environs<sup>xviii</sup>.

Les communautés ont également soulevé des questions de l'absence de compensation en échange des terres perdues au cours de l'activité des compagnies et de la destruction de l'habitat, le manque d'opportunités d'emploi pour les populations locales et les préoccupations sur la pollution de l'eau et de l'air et, en particulier, les incidences sur la santé de la combustion des gaz. En ce qui concerne la compagnie Eni, même si la combustion de gaz est un vieux problème et Eni est récemment devenue l'opérateur de M'Boundi, ces informations mettent à mal directement les orientations de la compagnie en matière de droits de l'homme<sup>xix</sup>.

L'annonce par Eni que la compagnie produira de l'électricité à partir de gaz associé à l'exploitation de M'Boundi – le gaz produit au cours de l'extraction du pétrole qui est actuellement brûlé à la torche – est à encourager notamment dans un pays où à peine un quart de la population a accès à un approvisionnement stable en électricité, et où les communautés locales ont exprimé leur grave préoccupation au sujet des impacts de la combustion des gaz et des décharges sur l'environnement et sur la santé<sup>xx</sup>. Eni semble reconnaître que les niveaux actuels de combustion des gaz au Congo est inacceptable, car la compagnie s'est fixée l'objectif de réduction des émissions de gaz à zéro d'ici 2012<sup>xxi</sup>.

Selon Eni, la nouvelle usine "va satisfaire plus de 80% de demande du pays en électricité". Toutefois, il est difficile de savoir si ces 80% font référence aux besoins des clients industriels ou si ce pourcentage inclut également l'électricité pour les citoyens du Congo, y compris les communautés qui sont actuellement hors-réseau. Il est aussi incertain si l'infrastructure nécessaire pour assurer l'offre intérieure existe actuellement.

### **Sables bitumineux**

Eni a une licence pour l'exploitation des sables bitumineux dans le Sud-Ouest du pays (près de Pointe-Noire), couvrant une superficie totale de 1790 km<sup>2</sup>. A partir des études préliminaires sur une zone de 100 km<sup>2</sup>, la société estime que les réserves récupérables sont de 2,5 milliards de barils confirmés et de 500 autres millions de barils non confirmés. Si la production commerciale se révèle viable après la phase d'exploration (3 ans), Eni prévoit alors d'installer une centrale alimentée par des gaz associés de M'Boundi<sup>xxii</sup>, basée sur la technologie 'ENI Slurry Technology' (EST), afin de transformer le bitume en pétrole brut.

L'extraction des sables bitumineux et leur mise à niveau pour la production commerciale de pétrole brut exige de grandes quantités d'énergie et d'eau, et peut engendrer des impacts dévastateurs sur les plans environnementaux et sociaux, comme cela a été démontré par l'expérience de l'Alberta, au Canada. Une analyse qualifie les risques environnementaux comme un désastre écologique, impliquant l'épuisement et la pollution de l'eau, la destruction de la forêt boréale et la création de bassins de décantation (gros

réservoirs de la taille des lacs dont l'eau contient des produits chimiques hautement toxiques)<sup>xxiii</sup>. L'extraction des sables bitumineux est faite principalement par des entreprises des pays du G8, avec BP et Shell étant entre les principaux investisseurs mais aussi des investissements par la norvégienne Statoil et des compagnies de l'Asie<sup>xxiv</sup>. Plusieurs organisations de la société civile appellent à un moratoire sur tout nouvel investissement et quelques-unes pour l'arrêt des projets actuels, et en élaboration, d'exploitation des sables bitumineux. Elles appellent aussi aux fonds d'investissement de cesser leurs investissements dans les exploitations de sables bitumineux<sup>xxv</sup>.

Les impacts environnementaux et sociaux négatifs du projet de sables bitumineux au Congo sont particulièrement préoccupants étant donné que la population de la deuxième grande ville du pays, et sa capitale économique, Pointe-Noire, est située à seulement 70 km de l'actuel site d'expérimentation du projet de sables bitumineux. Selon des recherches sur le terrain, la licence est couverte en grande partie par la forêt tropicale primaire, le reste étant peuplé par les communautés locales dépendant de la production agricole à petite échelle.

La compagnie Eni indique qu'elle tentera de "minimiser l'impact sur l'environnement et d'étudier les techniques de conservation et de restauration"<sup>xxvi</sup>. Comment la compagnie prévoit de le faire dans un pays qui est couvert à 65% par la forêt, avec une gouvernance faible, y compris l'absence de cadre réglementaire adéquat et un minimum de capacités pour la protection de l'environnement, reste à voir.

Le projet de sables bitumineux devra également se conformer aux politiques environnementales énoncées par la compagnie elle-même<sup>xxvii</sup>. Ce qui implique d'éviter toutes les zones de haute diversité biologique (forêt primaire) et tous les domaines de l'activité humaine (zones cultivées). En évitant ces deux domaines clés, Eni serait contrainte de travailler dans les zones de savane ouverte (prairies), qui couvrent une partie inconnue du très grand domaine des sables bitumineux. En outre, il n'existe pas d'exemples de reconstruction réussie des forêts sur les résidus des sables bitumineux dans le monde entier.

Finalement, Eni semble avancer l'argument très douteux que le coût élevé des émissions de GES de la production des sables bitumineux sera en quelque sorte compensée par la réduction des émissions de GES de la combustion de gaz. La compagnie dit que "les gaz associés à la production de pétrole dans ce domaine seront utilisés pour fournir la centrale 'EST' et d'enrichir le pétrole lourd", ce qui par conséquent permettra "la réalisation de l'objectif de réduire les émissions polluantes tout en bénéficiant de crédits dans le cadre du protocole de Kyoto."<sup>xxviii</sup>

L'expérience du Canada montre aussi que, bien que les sables bitumineux puissent ajouter de la valeur en termes de profil de réserve de l'entreprise, leur exploration peut aussi se traduire par d'énormes coûts financiers. Tout d'abord, le processus par la bitume doit être extraite et mise à niveau pour devenir "utilisable" comme carburant est nettement plus cher que l'extraction de pétrole brut classique, ce qui signifie que les prix du pétrole doit rester élevé et / ou des coûts maintenus à un bas niveau pour que les projets de sables bitumineux soient rentables. Eni affirme que la préférence pour le Congo au lieu du Canada se justifie par le fait que les coûts pourraient être maintenus bas au Congo par le biais de ses synergies avec les opérations conventionnelles de production de pétrole de la compagnie sur le champ de M'Boundi (fourniture de gaz)<sup>xxix</sup>. Toutefois, le contexte actuel de la crise financière et de baisse des prix du pétrole peut remettre en cause cette logique.

En outre, des études récentes mettent en lumière plusieurs risques à long terme à la valeur des actions engendrés par les investissements des sables bitumineux. Parmi ceux-ci: l'adoption de normes relatives aux carburants à faible teneur en carbone ; la pénurie de main-d'œuvre et le coût de l'énergie nécessaire pour alimenter l'extraction des sables bitumineux; le caractère fragile de la technologie de captage et stockage du carbone (CSS), qui est un élément essentiel des projections de l'investissement pour l'extraction des sables bitumineux; et, enfin, le coût des opérations de nettoyage de l'environnement, et de futurs litiges potentiels avec les communautés touchées<sup>xxx</sup>.

#### **L'huile de palme pour l'alimentation et de biocarburants.**

Le début du projet Aliment plus biocarburant d'Eni est prévu pour 2009 dans la région du Niari, "avec environ 70.000 hectares actuellement non cultivées qui devraient produire environ 340.000 tonnes par an d'huile de palme brute. Cela permettra de couvrir les besoins alimentaires du Congo et conduira à la production de

250.000 tonnes par an de bio-diesel.” Toutefois, il n’existe pas d’information sur la localisation exacte de cette immense zone de plantation, et dans la région du Niari la plupart des terres sont déjà attribuées à des concessions forestières ou bien représente la forêt permanente. La zone possède également une agriculture de subsistance et une population autochtone <sup>xxxii</sup>.

Dans sa forme de plantations monocultures, la production d’huile de palme a été fortement critiquée par les groupes de la société civile et les organismes scientifiques en raison de ses effets dévastateurs des coûts environnementaux et sociaux<sup>xxxiii</sup>. Par exemple, les monocultures remplacent les forêts tropicales et des autres écosystèmes, entraînant de graves déforestation avec la perte de la biodiversité, les inondations, l’aggravation de la sécheresse, l’érosion des sols, la pollution des cours d’eau et une augmentation des parasites. De même elles mettent également en danger la conservation de l’eau, du sol, de la flore et la faune.

Le Groupe d’experts intergouvernemental de l’ONU sur les forêts, a identifié les politiques gouvernementales tendant à remplacer des forêts par des plantations industrielles d’arbres - comme le palmier à huile – de même les avancées des frontières agricoles sous la pression de la monoculture de plantations, comme les causes de la déforestation et la dégradation des forêts<sup>xxxiii</sup>.

En outre, les monocultures de palmier à huile ont été associées à l’appropriation illégale de terres, aux conflits fonciers et à la violation des droits de l’homme, y compris les menaces aux populations autochtones. Selon l’Instance permanente de l’ONU sur les questions autochtones (UNPFII), 60 millions d’autochtones dans le monde entier risquent de perdre leurs terres et leurs moyens de subsistance en raison de l’expansion des plantations de production d’agro-énergie<sup>xxxiv</sup>. En 2007, plus de 200 organisations de la société civile ont signé un appel pour un moratoire sur le développement des agros-carburants en Afrique<sup>xxxv</sup>. En juin 2009, une grande coalition d’organisations qui se réunissaient aux négociations sur la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn, ont fait appel pour l’adoption immédiate “des politiques et institutions équitables et basée dans les droits pour arrêter la déforestation et la dégradation des forêts” et ont demandé que ces politiques excluent explicitement “la création et la gestion de plantations d’arbres monocultures”<sup>xxxvi</sup>.

La compagnie Eni devra réaliser son projet d’huile de palme selon les contraintes de ses propres politiques de l’environnement et des droits de l’homme: pas de destruction de la forêt primaire, pas d’occupation de terres agricoles existantes, pas de destruction ou d’impact sur les zones de haute diversité biologique, et pas de relocations directes ou indirectes des populations. Cela signifie que Eni devra implanter son projet sur les prairies ou les zones de savane, et / ou de vieilles plantations. L’exigence de la main d’œuvre signifie que les zones de plantation doivent être accessibles à des populations existantes. Il est fortement incertain qu’Eni puisse réaliser son projet vu ces contraintes.

En plus, le but principal du projet d’huile de palme est ambigu car il est difficile de savoir si le projet est destiné à la production d’une denrée alimentaire ou comme cultures pour la production de carburant. Il est aussi incertain si les bio-diesels produits seront pour l’usage domestique ou d’exportation. Le personnel d’Eni interrogé au Congo a déclaré que l’objectif du projet était de produire l’huile de palme pour le pays et que les biocarburants ne seraient produits que s’il y avait un excédent d’huile de palme. Toutefois, cela contredit les déclarations publiques faites par Eni selon lesquelles 75% de la production estimée à 340.000 tonnes d’huile de palme (250.000 tonnes) sera pour la bio-diesel.

Globalement, les activités pétrolières actuelles d’Eni suscitent des préoccupations, en particulier le manque de dialogue avec les collectivités locales résidant à proximité de M’Boundi pour répondre à leurs préoccupations relatives aux impacts des activités pétrolières sur la santé et sur l’environnement. Le dialogue devrait aussi traiter des énormes risques sociaux et environnementaux pour les citoyens du Congo, et en termes d’augmentation éventuelle d’émissions GES, engendrés par les nouveaux investissements de l’entreprise. Les projets de sables bitumineux et d’huile de palme posent également des risques financiers et de réputation pour Eni. Ces inquiétudes sont renforcées par un manque d’information sur l’évaluation de ses impacts, et sur la viabilité économique du projet, le manque de sensibilisation et de consultation avec les communautés locales, et les problèmes de gouvernance bien connus de ce pays.

i. Communiqué joint des ministres de l’énergie des pays du G8, le commissaire européen et les ministres de l’énergie de l’Algérie, l’Australie, le Brésil, de la Chine, l’Egypte, l’Inde, l’Indonésie, la Corée, la Libye, le Mexique, le Nigeria, le RWANDA, L’Arabie

Saoudite, L'Afrique du Sud, et la Turquie, 25 Mai 2009. Voir [http://www.g8energy2009.it/pdf/Session\\_II\\_III\\_EC.pdf](http://www.g8energy2009.it/pdf/Session_II_III_EC.pdf)

ii. Voir World Energy Outlook 2008, p.103

iii. Idem, p. 86

iv. Voir Polaris Institute, 2009. Moratorium Now! 6 Good Reasons why there should be a Moratorium Now on the expansion of the Alberta Tar Sands. A consulter au lien suivant : [www.tarsandswatch.org/files/Polaris\\_Tarsands\\_Moratorium\\_Declaration.pdf](http://www.tarsandswatch.org/files/Polaris_Tarsands_Moratorium_Declaration.pdf). Voir aussi BP and Shell: Rising Costs in Tar Sands Investments, Greenpeace UK, Platform and Oil Change International, September 2008

v. Selon le classement Platts des 250 premières compagnies d'énergie de 2009. Platts indique que la performance des compagnies est établie en se basant sur "quatre principaux indicateurs: la valeur des actifs, les revenus, les profits, et la rentabilité du capital investi". Voir <http://www.platts.com/top250/about.xml?S=n>.

vi. Un quatrième volet implique un investissement de 8 million de dollars américains dans les projets de santé gérés par l'association Congo Assistance, une organisation non-gouvernementale présidée par la femme du Président congolais, Denis Sassou Nguesso.

vii. Entrevues avec les villageois des communautés dans la zone de M'Boundi et avec ONGs des droits de l'homme, Congo, Mars-Avril 2009, menées sous la demande de la Fondation Heinrich Böll (la fondation politique des Verts en Allemagne) et la Campagne pour la Réforme de la Banque Mondiale (CRBM). Voir aussi "Exploitation du pétrole au Congo: Les Droits humains des communautés à l'épreuve des profits", La Lettre de la Rencontre pour les Droits de l'homme, No. 6 & 7 Décembre 2008, pp. 10-12.

viii. Fonds Monétaire International, février 2009. IMF Country Report No. 09/74 Republic of Congo: Article IV Consultation, February 2009, "Table 3a. Republic of Congo: Central Government Operations, 2006-11" p. 27. Voir aussi IMF Country Report No. 05/39, Republic of Congo: Interim Poverty Reduction Strategy Paper Progress Report, February 2005, p. 7.

ix. Selon la Banque Africaine de développement, "l'accès des populations à l'électricité en zone rurale est de 5.6% et de 44.6% en zone urbaine, soit une moyenne nationale de 27.7% (ECOM 2005)." African Development Bank, May 2008. Republic of Congo. Results-based country strategy paper (RBCSP 2008-2012).

x. 158 sur 180 pays. Voir [http://www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/cpi/2008](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2008).

xi. Voir le communiqué de presse lors de l'accession du Congo au point de décision de l'initiative des PPTE; IMF, 'Republic of Congo Reaches Decision Point Under the Enhanced HIPC Debt Relief Initiative', Press Release No. 06/46 March 9, 2006, <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr0646.html>

xii. Il semble que ces pratiques ont continué après que le Congo ait obtenu l'annulation partielle de sa dette. En 2007, il y a eu des révélations sur les dépenses de luxe du fils du Président qui est en charge de la branche marketing de la compagnie pétrolière SNPC. Les dépenses ont été financées par un compte offshore qui recevait des transferts d'argent liés aux ventes du pétrole de l'Etat. Voir La Haute Cour bloque une tentative du fils du Président du Congo d'ensevelir des révélations sur des paiements "secrets" ; [http://www.globalwitness.org/media\\_library\\_detail.php/570/en/high\\_court\\_blocks\\_bid\\_by\\_congo\\_leaders\\_son\\_to\\_bury](http://www.globalwitness.org/media_library_detail.php/570/en/high_court_blocks_bid_by_congo_leaders_son_to_bury). En 2008 une organisation anti-corruption a porté plainte en France contre trois présidents africains, y compris le Président Sassou du Congo, et leur entourage familial accusés d'avoir reçu de l'argent public détourné qui a servi pour l'achat des propriétés en France dont la valeur est estimée à hauteur de quelques centaines de millions d'euro. En mai 2009 la doyenne des juges d'instructions à Paris a conclu sur la recevabilité de la plainte. Voir "LA PLAINTE DEPOSEE PAR TRANSPARENCE-INTERNATIONAL (FRANCE) ET UN CITOYEN GABONAIS JUGEE PARTIELLEMENT RECEVABLE – Un premier pas vers la reconnaissance des droits des victimes de la corruption"; [http://www.transparency.org/news\\_room/latest\\_news/press\\_releases\\_nc/2009/2009\\_05\\_06\\_france\\_case](http://www.transparency.org/news_room/latest_news/press_releases_nc/2009/2009_05_06_france_case).

xiii. Voir FMI, International Monetary Fund. Country Report No. 05/39, Republic of Congo: Interim Poverty Reduction Strategy Paper Progress Report, February 2005, Introduction.

xiv. Voir Conning the Congo, Greenpeace International, 30 juillet 2008; <http://www.greenpeace.org/international/news/conning-congo-forests300708>.

xv. Voir Nicholas Stern. A Blueprint for a Safer Planet: How to Manage Climate Change and Create a New Era of Progress and Prosperity, London, 2009, Chapter 2; UNEP. "18 Million Dollars Approved Under UN-REDD Programme: Funds Will Back Forestry Programmes Combating Climate Change and Boosting Local Livelihoods", 18 March 2009; <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=573&ArticleID=6102&l=en&t=long>.

xvi. Voir Forests Monitor, Project Background; [http://new.forestsmonitor.org/fr/capacity\\_building\\_congo/558665](http://new.forestsmonitor.org/fr/capacity_building_congo/558665). En 2006 l'accord d'allègement de la dette du Congo incluait une revue du secteur pour produire des recommandations afin d'améliorer "la transparence, la concurrence et la gestion durable." La revue fut étendue par la suite "au delà de la réforme économique, spécialement les régimes de taxation et de concessions, pour couvrir la conservation de la biodiversité, une gestion durable de la forêt, la participation des populations locales et indigènes, un cadre légal et des orientations applicables aux forêts et l'espace vert, et la capacité institutionnelle." Les résultats de cette revue, au cas où elle aurait été accomplie, n'ont pas été publiés.

xvii. Il existe une Loi Cadre sur la protection de l'environnement (003/1991). Cependant, selon des entrevues avec des experts indépendants et des sources officielles au Congo, il n'existe pas de décrets d'application supplémentaires pour appliquer cette la

loi cadre. Entrevues, Brazzaville, Congo, mars-avril 2009.

xviii. Entrevues sur le terrain avec les villageois des communautés dans la zone de M'Boundi et avec des ONGs des droits de l'homme, Congo, Mars-Avril de 2009, menées sous la demande de la Fondation Heinrich Böll et la Campagne pour la Réforme de la Banque Mondiale (CRBM). Voir aussi «Exploitation du pétrole au Congo: Les Droits humains des communautés à l'épreuve des profits », La Lettre de la Rencontre pour les Droits de l'homme, No. 6 & 7 Décembre 2008, pp. 10-12.

xix. Eni Sustainability Report 2008. Voir [http://www.eni.it/en\\_IT/home.html](http://www.eni.it/en_IT/home.html)

xx. Malgré les 1.5 milliards de barils de réserves de pétrole du Congo, et ses potentialités énergétiques en matière de gaz, de potentiel hydraulique et d'énergie solaire, "l'accès des populations à l'électricité en zone rurale est de 5.6% et de 44.6% en zone urbaine, soit une moyenne nationale de 27.7% (ECOM 2005)." African Development Bank, May 2008. Republic of Congo. Results-based country strategy paper (RBCSP 2008-2012).

xxi. Eni Sustainability Report 2008, p. 48 & p. 58.

xxii. Eni SpA Rome, 2008. Eni - Agreement for exploration and exploitation of non-conventional oil in tar sands. 3 avril 2008.

xxiii. Voir Polaris Institute, 2009. Moratorium Now! 6 Good Reasons why there should be a Moratorium Now on the expansion of the Alberta Tar Sands. See: [www.tarsandswatch.org/files/Polaris\\_Tarsands\\_Moratorium\\_Declaration.pdf](http://www.tarsandswatch.org/files/Polaris_Tarsands_Moratorium_Declaration.pdf). Les autres catégories de risques impliqués dans les projets d'exploitation de sables bitumineux sont décrits comme: Insécurité de l'énergie; les terres autochtones; Expansion & Récession; Dommage Social & Liens Militaires.

xxiv. Voir <http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/Canada/Oil.html> & "Alberta Oil Sands Industry Quarterly Update", Spring 2009, Alberta Government, [http://www.albertacanada.com/documents/AOSID\\_QuarterlyUpdate.pdf](http://www.albertacanada.com/documents/AOSID_QuarterlyUpdate.pdf),

xxv. Voir <http://nonewoilsands.wordpress.com> and <http://www.greenpeace.org/canada/en/campaigns/tarsands>

xxvi. Eni SpA Rome, 2008. Eni - Agreement for exploration and exploitation of non-conventional oil in tar sands. 3 avril 2008.

xxvii. Eni S. P. A. (sans date) Etude d'impacts environnementaux (EIE) dans E&P Operations. Doc. N° 1.3.4.04. Rome 52pp; Eni Sustainability Report 2008. Rome

xxviii. Eni SpA Rome, 2008. Eni - Agreement for exploration and exploitation of non-conventional oil in tar sands. 3 avril 2008.

xxix. Eni S.p.A. Upstream Seminar & Kashagan Field Trip Exploration & Production Update Conference Call – Final", Fair Disclosure Wire, 18 septembre 2008.

xxx. Voir BP and Shell: Rising Costs in Tar Sands Investments, Greenpeace UK, Platform and Oil Change International, septembre 2008 et "The Viability of Non-Conventional Oil Development" Innovest Strategic Value Advisors, Research Note, mars 2009, [www.innovestgroup.com](http://www.innovestgroup.com).

xxxi. Eni - The Food Plus Biodiesel project; <http://www.eni.it/attachments/media/press-release/2008/05/congo-19may-08-eng/ProgettoFoodPlusBiodieselENG.pdf>

xxxii. Voir <http://www.greenpeace.org.uk/forests/palm-oil>. Voir aussi Declarations against the Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO): In defence of Human Rights, Food Sovereignty, octobre 2008; <http://www.wrm.org.uy/index.html>.

xxxiii. Voir par exemple: "IMPLEMENTATION OF FOREST-RELATED DECISIONS OF THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT AT THE NATIONAL AND INTERNATIONAL LEVELS, INCLUDING AN EXAMINATION OF SECTORAL AND CROSS-SECTORAL LINKAGES, Programme Element I.2: Underlying causes of deforestation and forest degradation". Report of the Secretary-General, COMMISSION ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT, Ad Hoc Intergovernmental Panel on Forests, Second session, 11-22 March 1996; <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N96/029/99/PDF/N9602999.pdf?>

xxxiv. La Presidente de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones (UNPFII), Victoria Tauli-Corputz a déclaré en mai 2007 que 60 millions d'autochtones dans le monde entier risquent de perdre leurs terres et leurs moyens de subsistance si l'expansion des plantations de production d'agro-carburants continue. Voir <http://www.survival-international.org/news/3279> & "UN panel: Biofuel crop expansion displaces indigenous people", Associated Press, 05/15/2007.

xxxv. Voir <http://www.gaiafoundation.org/documents/Africaagrofuelmoratorium.pdf> et <http://www.africanbiodiversity.org>.

xxxvi. "Halt Climate Change — Halt Forest destruction — Halt Plantations"; <http://www.redd-monitor.org/2009/06/10/halt-climate-change-halt-forest-destruction-halt-plantations/>